

COMMUNIQUE DE PRESSE

10 avril 2015

AG FELCOOP 2015 : Améliorer la compétitivité

Ce mercredi 8 avril, a eu lieu l'Assemblée Générale de Felcoop en présence du Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll. Près de 180 participants ont suivi les débats de cette matinée.

Animée par Olivier Masbou, la table ronde portait sur le thème « Investir, une décision responsable pour demain. Comment investir aujourd'hui ? Quels partenariats ? », avec la participation de Claude Rehlinger, Christophe Thibault et Christophe Duplic, administrateurs de Felcoop, de Gino Boismorin, Directeur de Végépolys, ainsi que de Bruno Julla et Yves Gaslain d'Unigrains.

Les débats ont permis, sur la base d'exemples concrets de projets d'investissements de coopératives, d'identifier les leviers et les types de partenariats pour investir.

Christophe Duplic a témoigné de l'engagement de la Fédération sur ce thème en retraçant les travaux de Felcoop durant l'année 2014.

Cette Assemblée Générale a été l'occasion, pour Jean-Michel Delannoy, Président de Felcoop, d'aborder les dossiers difficiles et délicats de cette année : de la problématique de compétitivité des filières au financement du Ctifl.

En réponse, le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a repris la proposition de Jean-Michel Delannoy pour la mise en place d'une CVO sur le produit et s'est engagé à donner à la filière le temps de la réflexion sur le dossier Ctifl en maintenant son financement jusqu'à la fin de l'année.

Il a également annoncé la mise en place d'un plan d'investissement spécifique pour la coopération en 2015, afin que les projets de nos entreprises s'intègrent pleinement dans le plan de relance de l'investissement annoncé le matin même par le gouvernement.

Les coopératives étant exclues du CICE et avec la suppression prochaine du C3S, Felcoop se félicite de ce plan d'investissement de 2,5 milliards d'euros sur cinq ans pour les entreprises qui investissent.

Felcoop, membre de Coop de France est un syndicat professionnel qui représente les coopératives dans les secteurs des fruits et légumes frais, de la IVème et Vème gamme, des fruits et légumes transformés, des pommes de terre et de l'horticulture. Ces 200 entreprises coopératives représentent 15 000 producteurs, 8500 salariés et réalisent plus de 30 % du chiffre d'affaires des fruits et légumes en France.